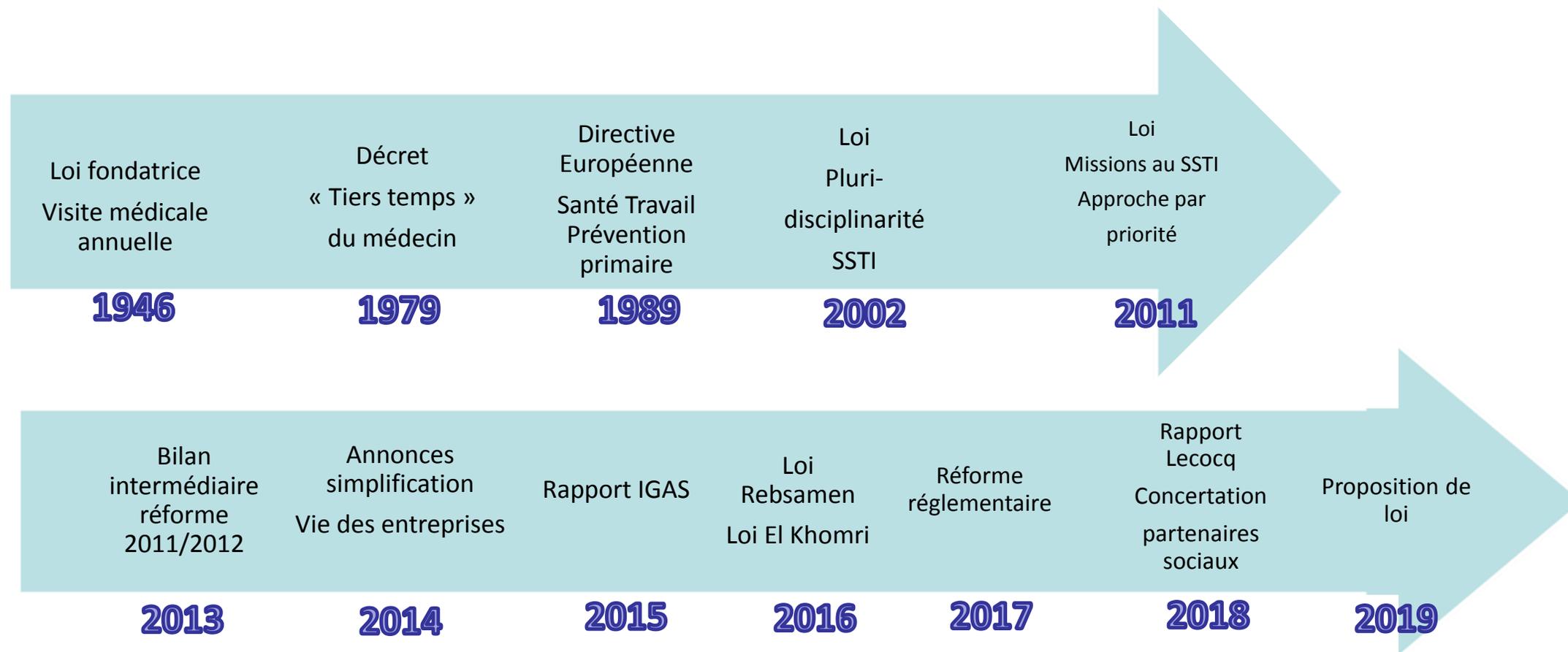


Services de Santé au Travail Interentreprises Perspectives

***Genèse des dispositions applicables
relatives à l'action des Services de
Santé au Travail Interentreprises***

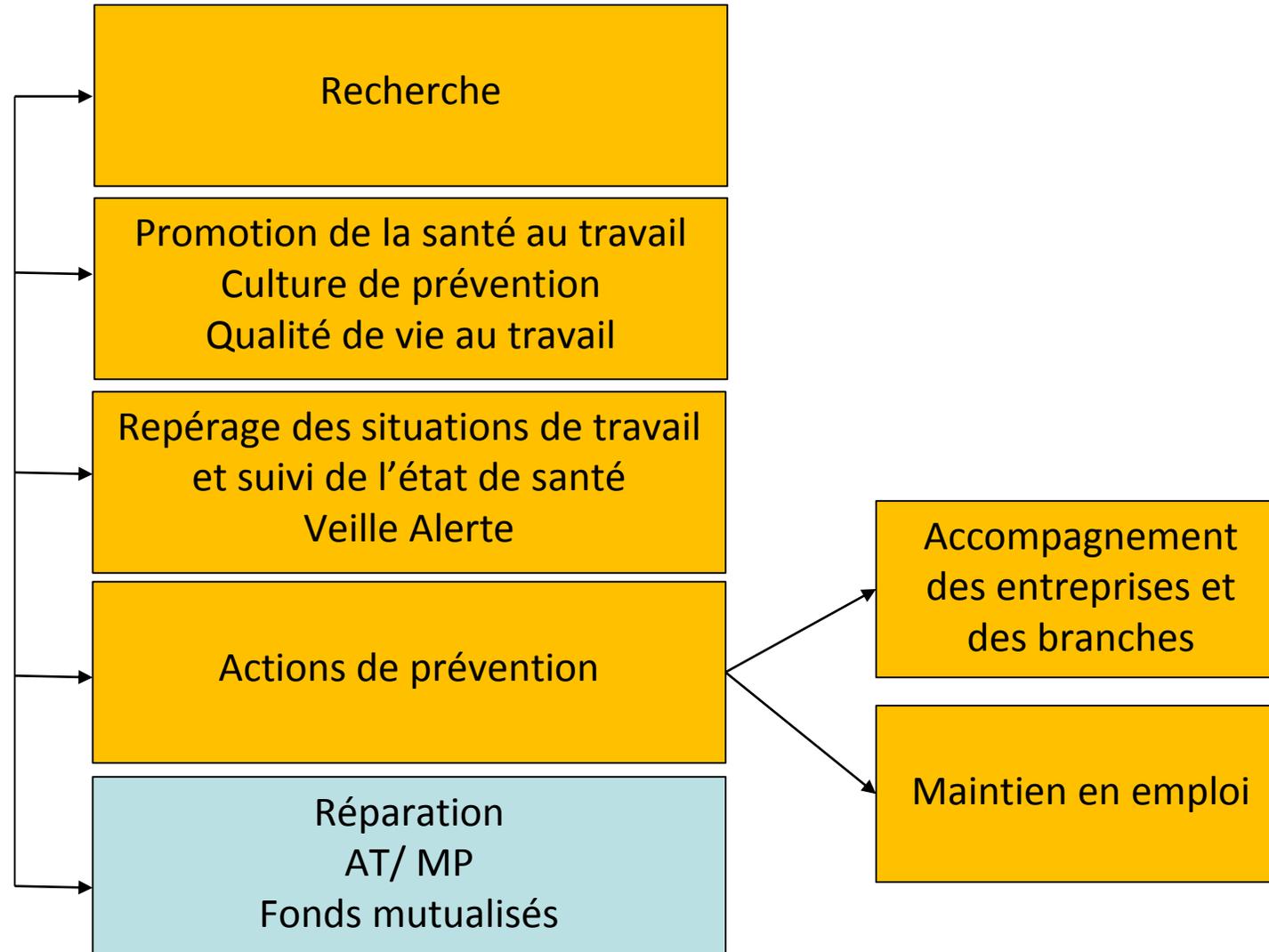
Un décret aboutissement d'une longue évolution



***Des axes d'amélioration
inscrits dans une
politique de l'Etat : le
Plan Santé Travail III***

PST III : STRATEGIE NATIONALE SANTE TRAVAIL

Le travail, facteur de Santé



***Les bases de la réflexion
posées par le rapport
parlementaire***

Lettre de mission du Premier ministre du 22 janvier 2018

- Amélioration de la qualité de vie au travail et réduction des AT/MP
- Dans un cadre historique et européen – demande de comparaison
- Définition des objectifs et des moyens d'évaluation du système de santé au travail, jugé trop complexe, pour la sécurité des salariés et la performance de l'entreprise
- Demande de leviers opérationnels juridiques et organisationnels
- Impact possible sur : les normes, la gouvernance, l'organisation nationale et locale, les modes d'action auprès et dans l'entreprise
- Prédominance de la sphère sociale

Recentrage et clarification de la répartition des rôles

Distinction Contrôle Prévention Réparation

Contrôle

DGT

Direccte

Prévention

France
Santé
Travail

Régions
Santé
Travail

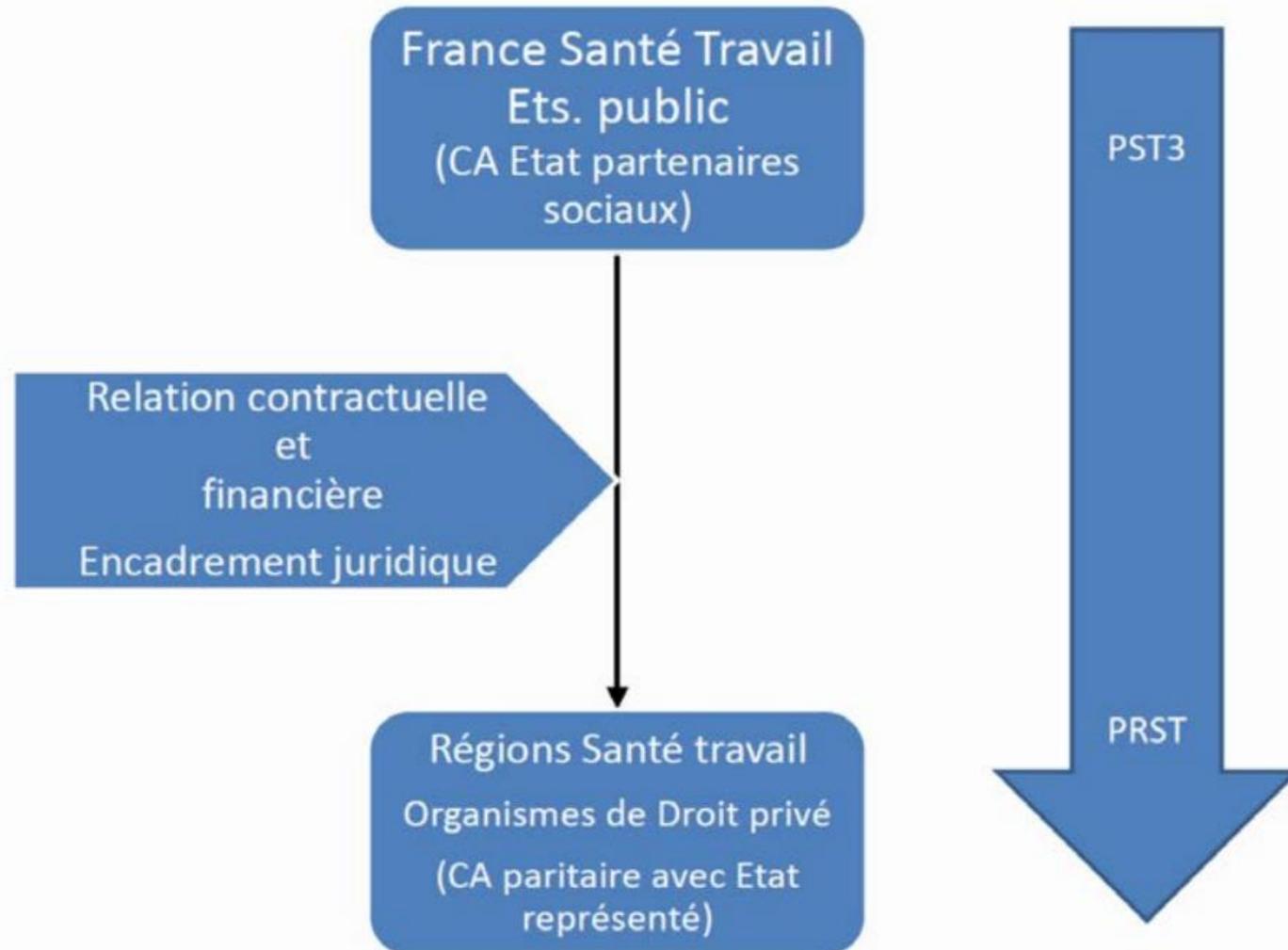
Réparation

CNAM
Secteur
tarification
réparation

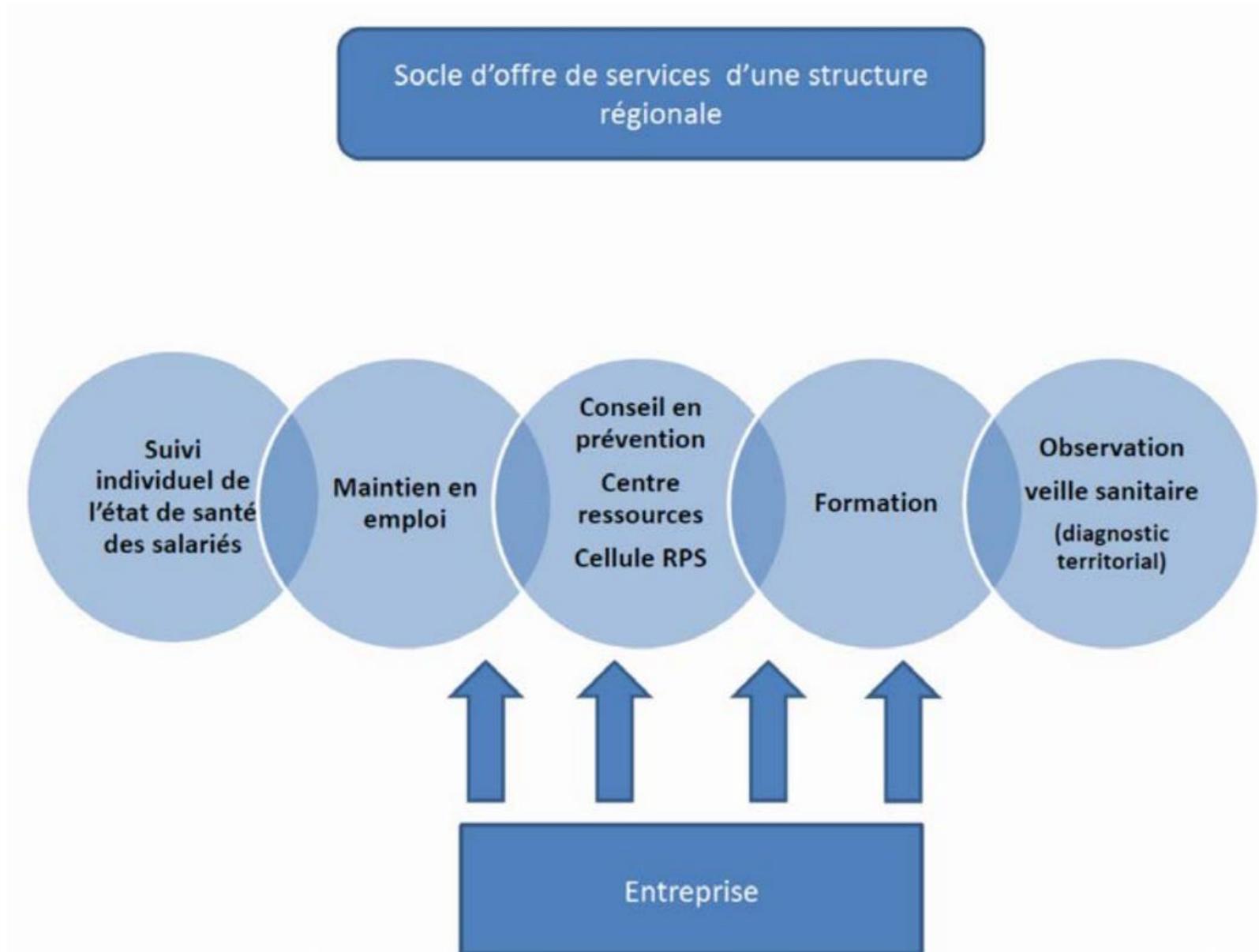
Carsat
Secteur
tarification
réparation

Pilotage des structures régionales

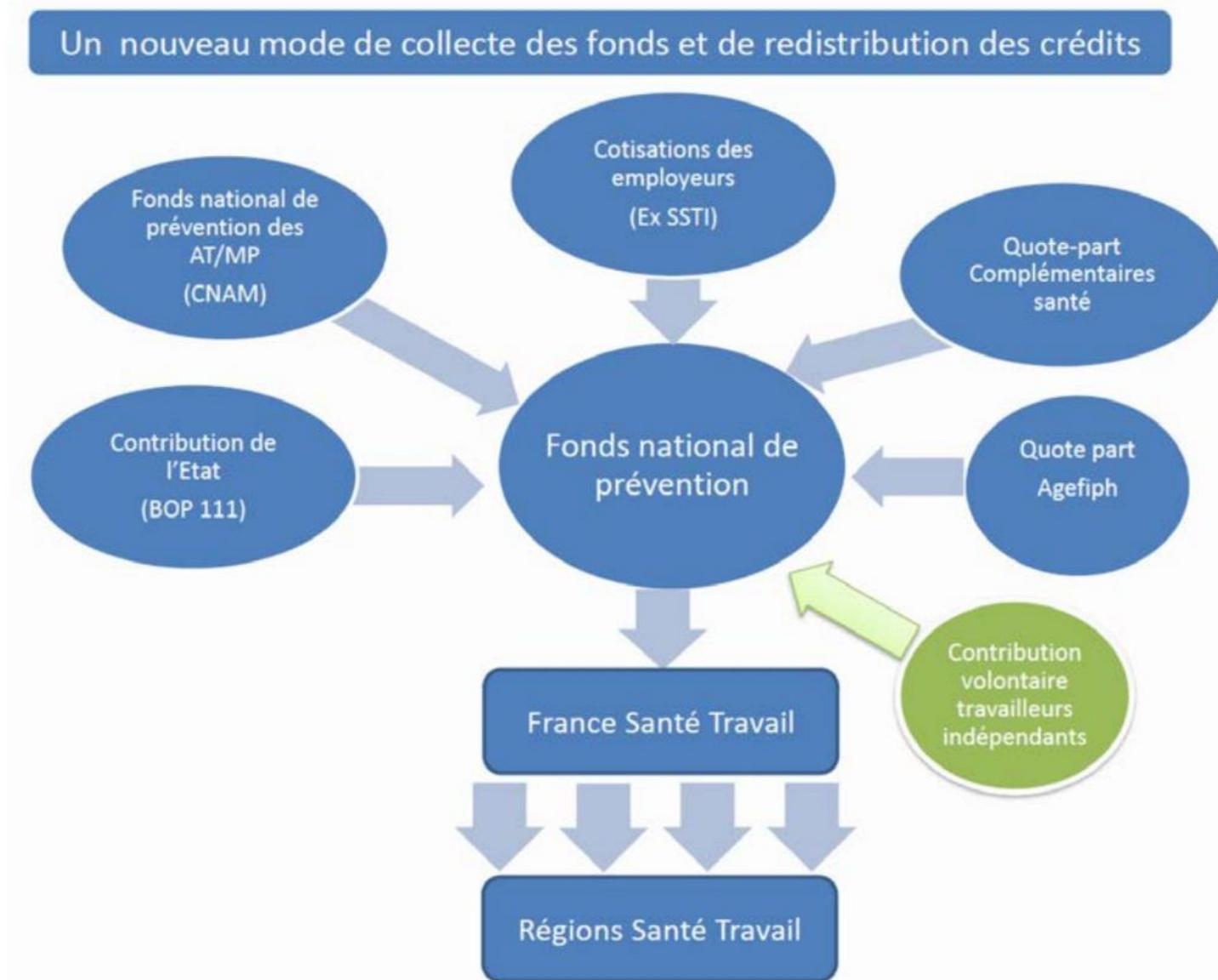
Des relations structurées entre l'opérateur national et les opérateurs régionaux



Socle d'offre de service au niveau régional



Modèle financier : cotisation urssaf unique



*Place des Services de
Santé au Travail
Interentreprises
dans le système de
santé au travail actuel*

Une conviction

L'efficacité de la prévention se gagne dans l'entreprise (dans les TPE et PME en l'occurrence) et nécessite donc l'engagement des employeurs et des salariés. Dès lors, les entreprises doivent pouvoir agir sur le service de proximité qu'elles financent et qu'elles attendent.

Que fait un Service de Santé au Travail Interentreprises ? Quels sont les intervenants ?



Les SSTI : une équipe de professionnels à vos côtés



Les engagements des SSTI

- 1** Aider toutes les entreprises à évaluer leurs risques professionnels
- 2** Fournir analyses, sensibilisations collectives et conseils de prévention ciblés aux acteurs de l'entreprise
- 3** Assurer un suivi individuel et adapté de l'état de santé pour 15 millions de salariés
- 4** Repérer, accompagner et suivre les salariés en risque de désinsertion professionnelle, et contribuer activement au maintien en emploi
- 5** Participer à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire
- 6** Proposer des solutions adaptées aux secteurs d'activités « spécifiques »
- 7** Participer activement à la mise en place d'un système d'information interopérable en santé au travail
- 8** Promouvoir la santé au travail par le numérique, en rendant accessibles aux acteurs les données santé travail qui les concernent
- 9** Assurer l'universalité et la qualité de l'accompagnement
- 10** Faciliter le pilotage des politiques de santé au travail, via un réseau des SSTI organisé et cohérent, avec des représentations régionales et nationale

Engagements du réseau des SSI

-
- 1 Aider toutes les entreprises à évaluer leurs risques professionnels**
-

2 Fournir analyses, sensibilisations collectives et conseils de prévention ciblés aux acteurs de l'entreprise

3 Assurer un suivi individuel et adapté de l'état de santé pour 15 millions de salariés

4 **Repérer, accompagner et suivre les salariés en risque de désinsertion professionnelle, et contribuer activement au maintien en emploi**

5 Participer à la traçabilité des
expositions professionnelles et
à la veille sanitaire

6 **Proposer des solutions adaptées
aux secteurs d'activités
« spécifiques »**

7 Participer activement à la mise en place d'un système d'information interopérable en santé au travail

8 **Promouvoir la santé au travail
par le numérique, en rendant
accessibles aux acteurs les
données santé travail qui les
concernent**

**9 Assurer l'universalité et la qualité
de l'accompagnement**

10 Faciliter le pilotage des politiques de santé au travail, via un réseau des SSTI organisé et cohérent, avec des représentations régionales et nationale

Actionner les leviers opérationnels, pour garantir l'efficacité de notre système de santé au travail

PILOTAGE

-
- > Mettre en œuvre les méthodes et moyens d'un pilotage effectif
 - > Faire évoluer la politique d'agrément
 - > Intégrer une représentation des SSTI au collège 4 du CROCT et au COCT, en tant qu'acteurs de la prévention
 - > Établir des diagnostics territoriaux des besoins et des ressources
 - > Travailler aux scénarii d'accompagnement des employeurs et des salariés (voire d'autres publics) au niveau national, en associant toutes les parties prenantes (experts, bénéficiaires, tutelles...)
 - > Appliquer des règles communes à tous les acteurs intervenant dans un même champ (règles d'agrément, contrôle social et des tutelles, sécurité des données...)
-

SYSTÈME D'INFORMATION

- > Généraliser l'interopérabilité des systèmes d'information des services de santé au travail et l'utilisation de l'identifiant national de santé
 - > Créer un volet spécifique « contexte et expositions professionnels ou santé au travail » du DMP
 - > Fiabiliser le recueil des données sur l'activité annuelle des services de santé au travail, en associant Présanse (cf. recommandation IGAS n°2 « Attractivité et formation des professions de santé au travail »)
 - > Associer des acteurs de terrain au projet d'exploitation des données saisies, notamment par des projets ou conventions de recherche
-

RESSOURCES HUMAINES

- > Soutenir et répartir la démographie médicale
-

DÉFINITION DU CADRE

- > Définir le champ de compétences des différents acteurs institutionnels œuvrant en faveur de la santé au travail, assorti d'une mise en forme schématique et visuelle
 - > Stabiliser les textes législatifs et réglementaires dans le champ de la santé au travail
-

Les chiffres clés des SSTI

1,5 million d'entreprises

Près de
300 000
visites d'établissements
par an

20 000
lieux de consultation

7,4
millions de visites
médicales

1,4
million d'entretiens
infirmiers

16 000
collaborateurs,
dont
5 000 médecins

15
millions de salariés
concernés

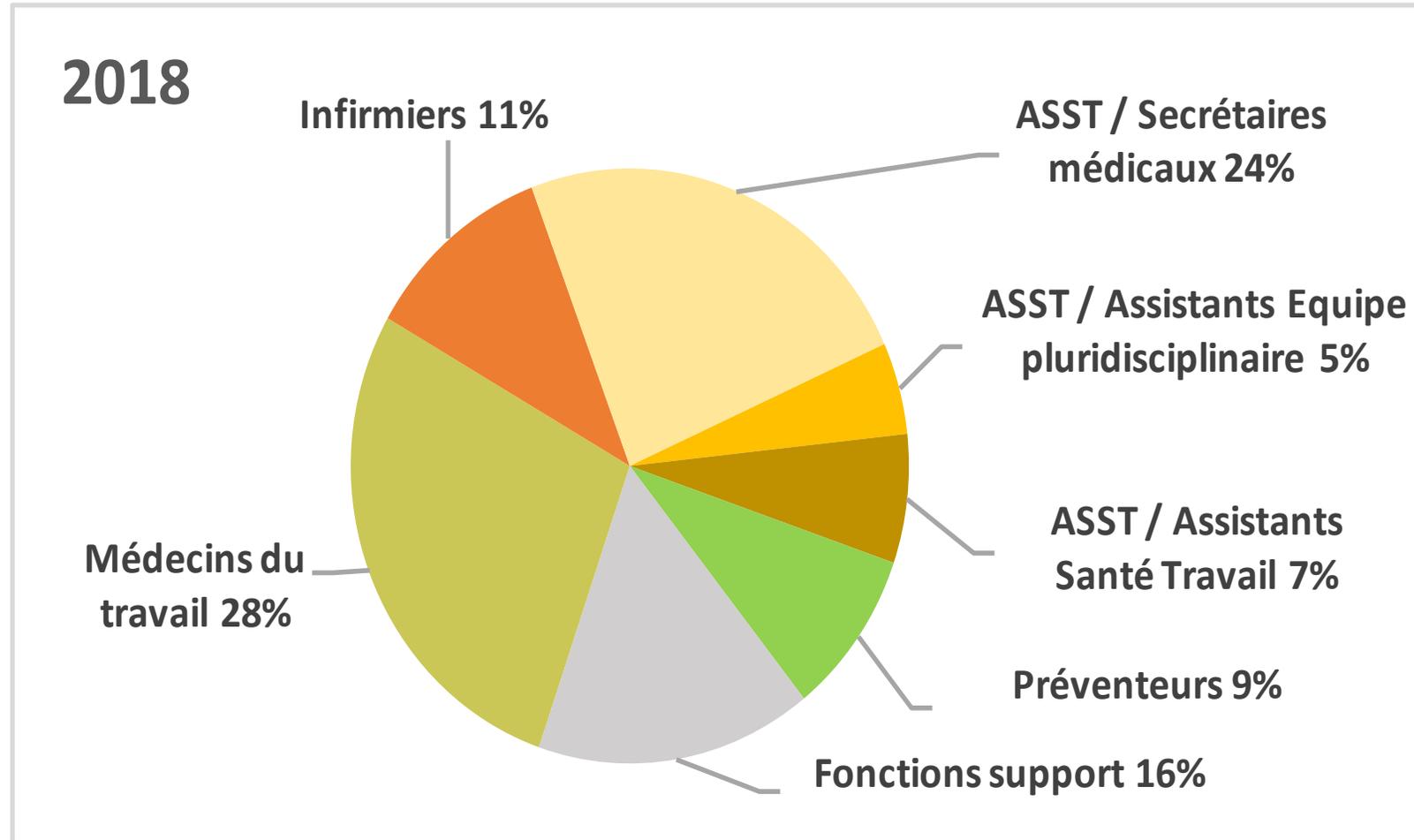
Effectifs de la branche au 1^{er} janvier 2018

17 130 personnes

Evolution des effectifs par groupe d'emplois

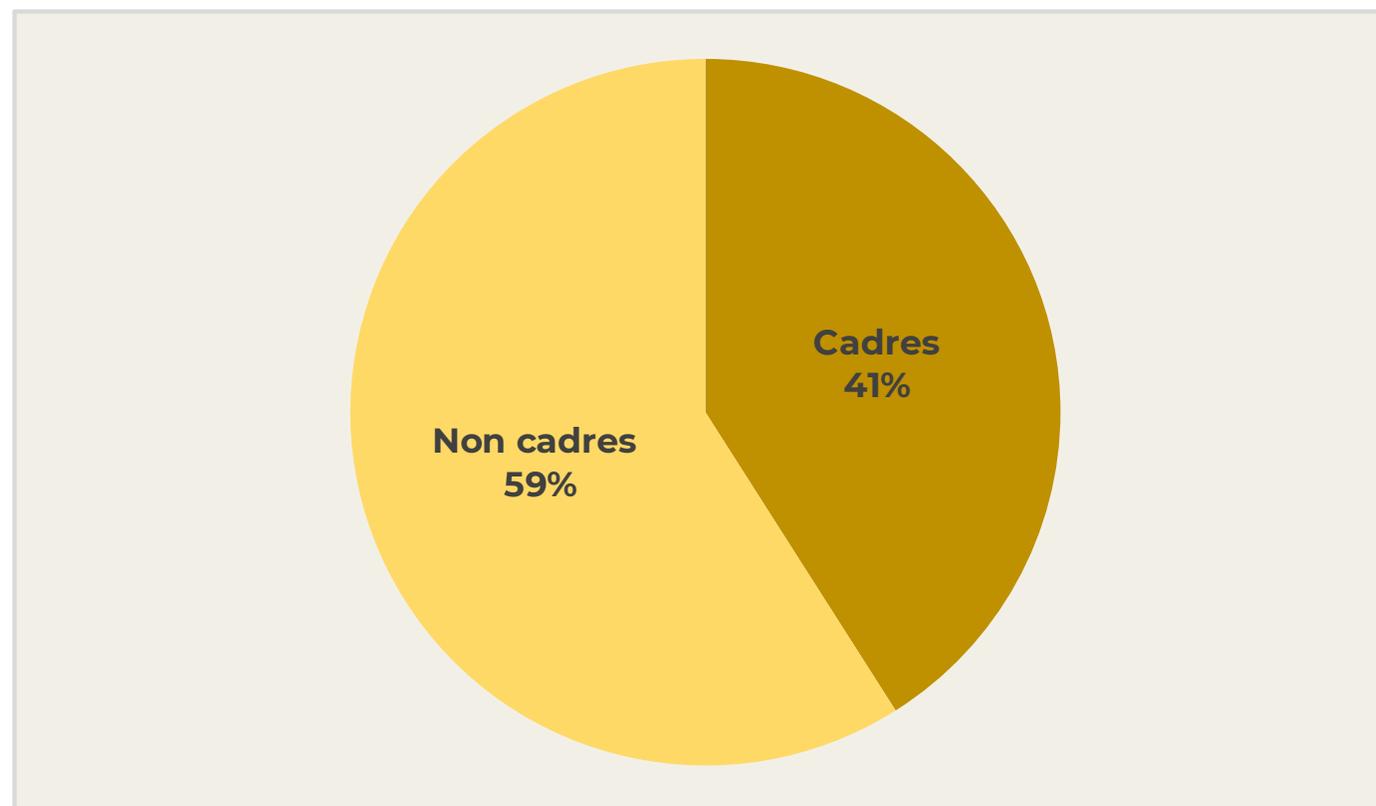
Personnes physiques	2018 (nombre)	2018 (%)	2017 (%)
Médecins du travail et collaborateurs médecins	4 721	28%	29%
Infirmiers en santé au travail	1 874	11%	9%
ASST / Secrétaires médicaux	4 093	24%	25%
ASST / Assistants Equipe Pluridisciplinaire	940	5%	5%
ASST / Assistants Santé Travail	1 118	7%	7%
Préventeurs	1 626	9%	9%
Fonctions support	2 762	16%	16%
Total	17 132	28%	100%

Composition des équipes pluridisciplinaires



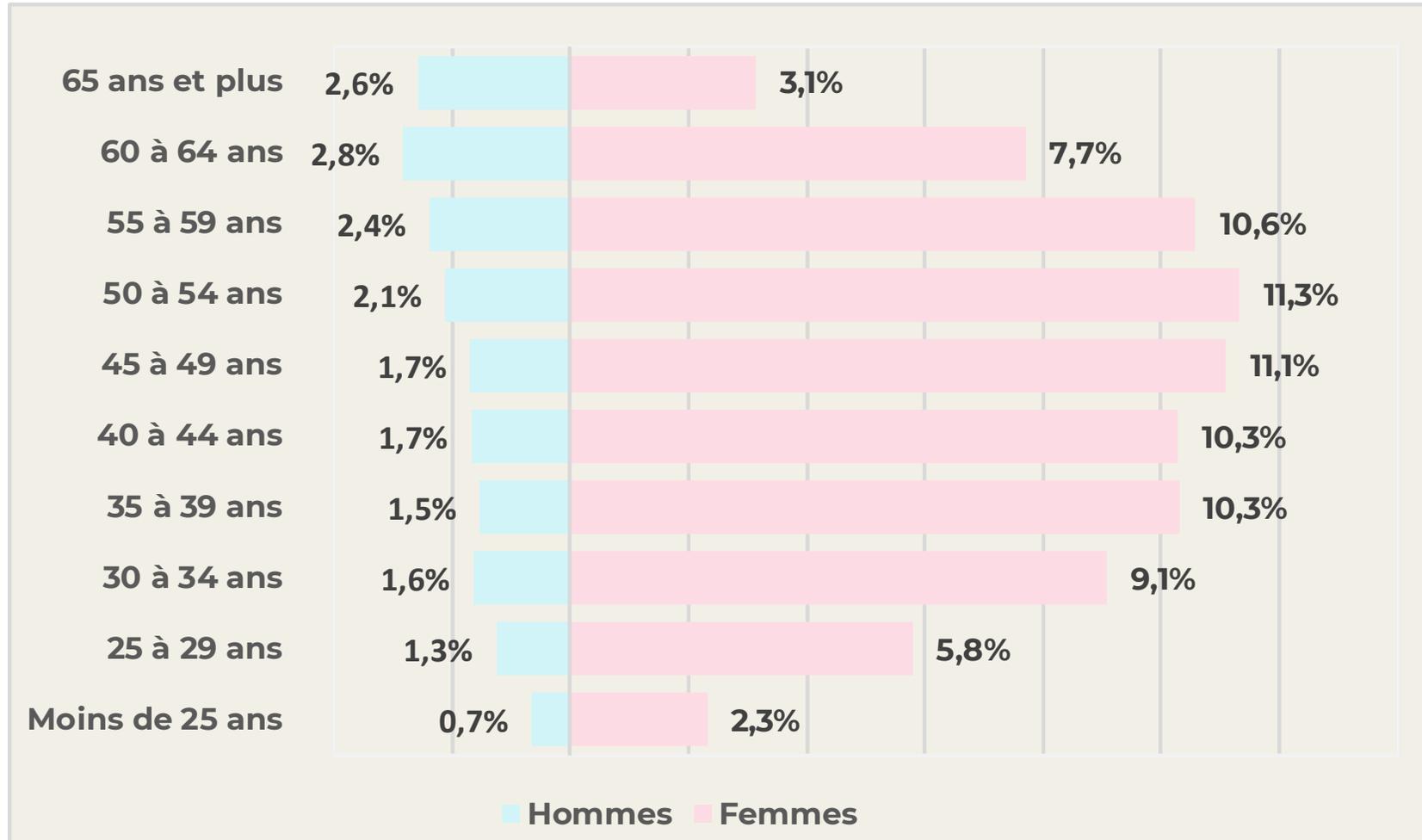
Répartition cadres / non cadres

• **Répartition de l'ensemble des salariés des SSTI selon le statut en 2017** (En personnes physiques)



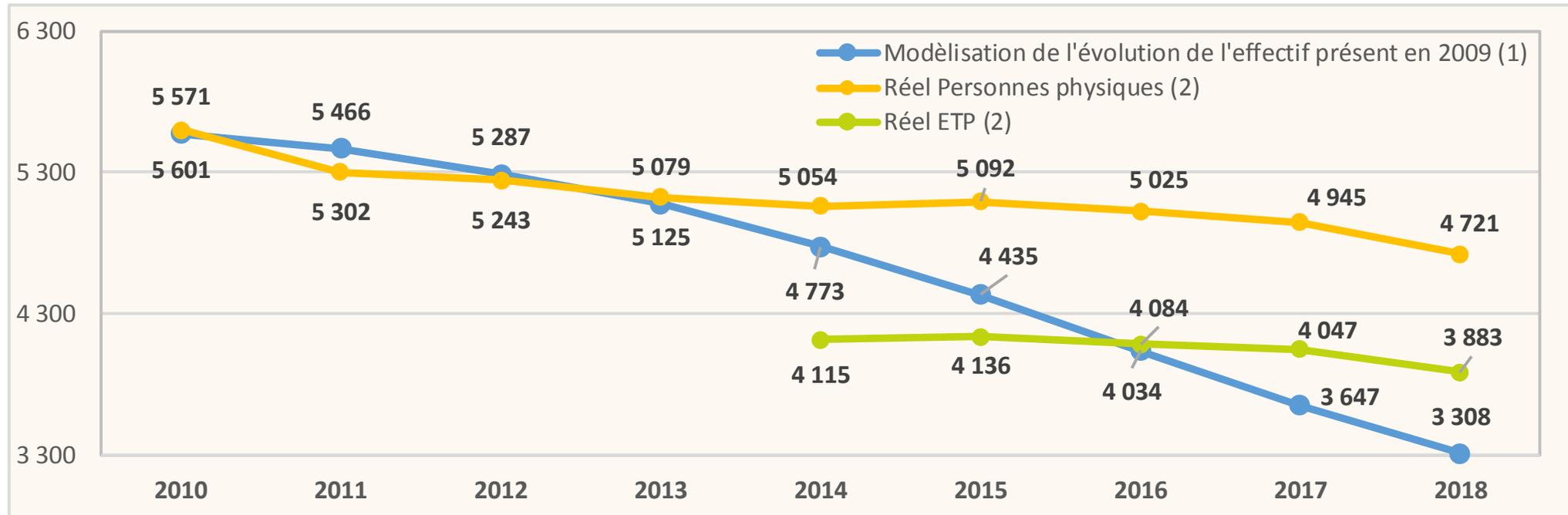
Pyramide des âges

Pyramide des âges de l'ensemble des salariés en 2017 (*En personnes physiques*)



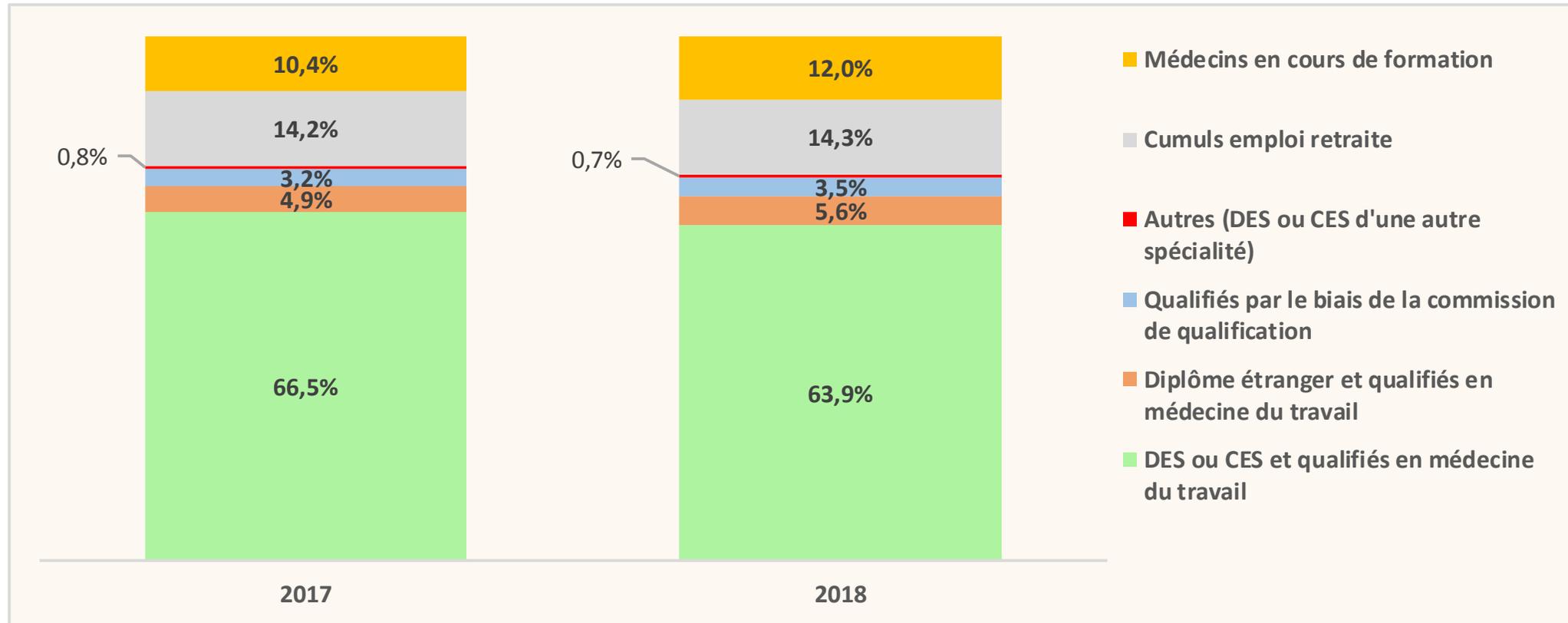
Démographie médicale

• Evolution des effectifs de médecins du travail et collaborateurs médecins entre 2010 et 2018



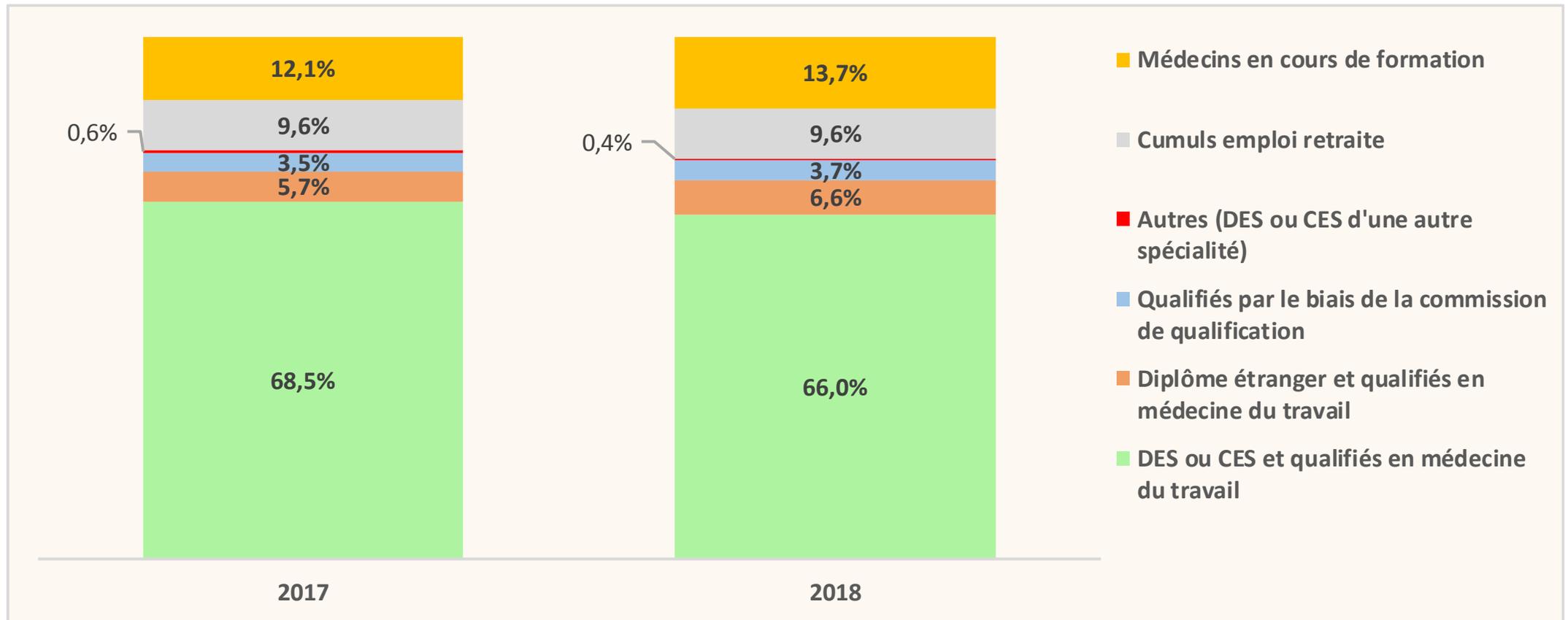
Démographie médicale

• Evolution de la structure des effectifs de médecins (personnes physiques)



Démographie médicale

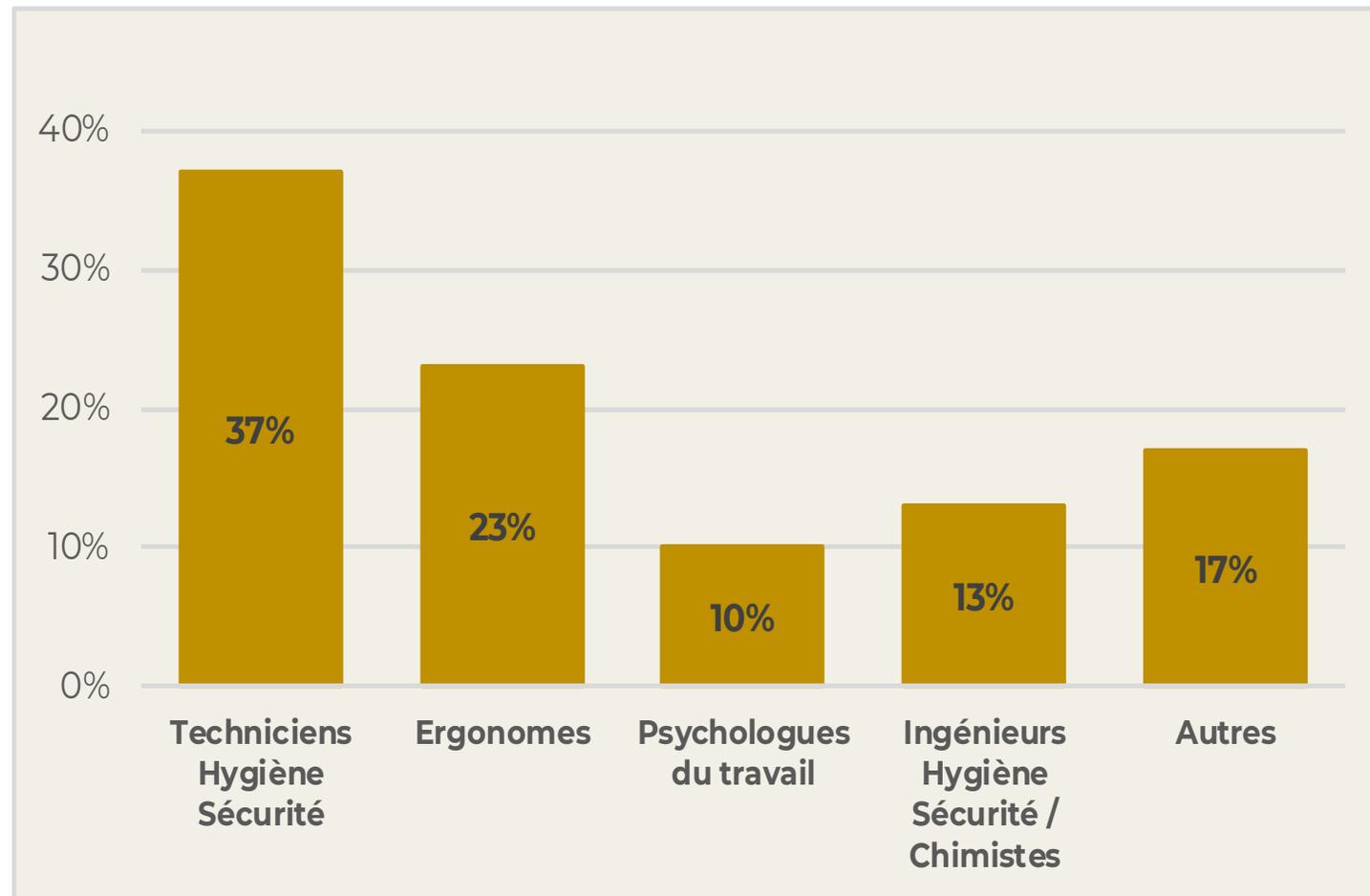
• Evolution de la structure des effectifs de médecins (ETP)



Préventeurs

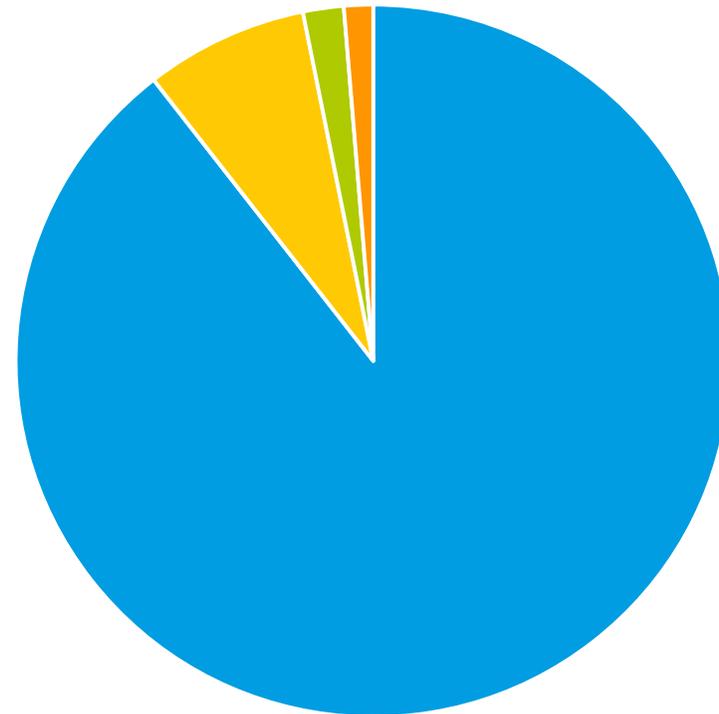
·Répartition des préventeurs par métier en 2017 (en personnes physiques)

Autres : Assistants de service social, Toxicologues, Epidémiologistes



Les effectifs pour accompagner les entreprises dans leur démarche de prévention des risques professionnels sur le terrain

Consolidation des dispositifs
au niveau régional



■ SSTI ■ CARSAT ■ OPPBTP ■ ARACT

Effort de formation

4,4% de la masse salariale

Formation professionnelle

·Part des salariés ayant bénéficié d'au moins une formation par groupe d'emplois en 2017



pré  **se**

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL